

# « Situation de bien-être » en Belgique

David Natali

Observatoire social européen (OSE)

Conférence de clôture de  
L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité  
entre les générations

27 novembre 2012



# « Situation de bien-être » en Belgique

- *Le status quo;*
- Les questions à adresser face au vieillissement;
- Les défis, les progrès déjà réalisés et ce qui reste à faire;
- 4 points pour le débat

# 1. Le *status quo* des pensions en Belgique

- Le *premier pilier* se base sur le principe de la solidarité et de l'assurance sociale (en répartition)
  - trois régimes: travailleurs salariés , indépendants, et secteur public
  - rôle des minimum et de la garantie GRAPA
- Le *deuxième pilier* - en capitalisation - couvre une partie de la population (environ 40% de retraités)
- Le *troisième pilier* n'est pas considéré comme partie prenante des pensions complémentaires

# 1. Le *status quo* des pensions en Belgique

- les dépenses publiques en matière de pensions en 2011 ont été de 9,9 % du Pib (tendance 2011/60 + 4,6%),  
*Source CEV, 2012*
- le taux de remplacement brut en 2011 était de 51,3% (net 74%) (tendance 2011/60, + 1,4% grâce au 2eme pilier)
- près d'une personne de plus de 65 ans sur cinq est exposée, en 2009, à un risque de pauvreté
- taux d'emploi pour les plus de 55 ans avec 37,3% en 2010. Toutefois, l'âge effectif de retrait du marché du travail est passé de 56,8 ans en 2000 à 61,6 ans en 2007

## 2. Les questions à adresser

- **Adéquation des prestations**

- mettre à jour les pensions face aux changements socio-économiques et démographiques

- **Les inégalités**

- réduire les inégalités (de genre, occupation, revenue)

- **L'intégration institutionnelle**

- bien intégrer les piliers
- bien intégrer les différentes politiques concernées (emploi, fiscalité, soins de santé, etc.)

# 3. Sept défis en Belgique

(selon J. Berghman)

## 1. Une politique des pensions cohérente

- Défendre les droits des plus âgés et des travailleurs actifs

## 2. Les périodes assimilées

- Couvrir l'inactivité (grossesse, chômage, temps partiel)

## 3. Couples et survivants

- Divorcés

## 4. Les grandes différences entre les systèmes de retraite

- Trois régimes

# 3. Sept défis en Belgique

## 5. Le rôle du deuxième pilier

- Couverture encore à accroître?
- Inégalités importantes

## 6. Le paiement des retraites complémentaires sous forme d'un capital

- Risque pour les assurés

## 7. Un système complexe : les sept piliers

- Nécessité d'une coordination sans alibis

### 3. Les mesures les plus récentes et le progrès ultérieurs

- Face au vieillissement de la population, les réformes en Belgique ont largement suivi les lignes directrices proposées par l'UE
- la modération des coûts, la tentative de développer d'avantage la couverture du deuxième pilier, en gardant au même temps l'objectif de l'adéquation des prestations



### 3. Les mesures les plus récentes et Accord de gouvernement de décembre 2011

- le relèvement de l'âge de départ à la retraite anticipée de deux ans (de 60 à 62 ans)
- l'augmentation de la condition de carrière pour y accéder dans les régimes salariés et indépendants, et dans la fonction publique (40 ans)
- le calcul de la pension dans la fonction publique sur la base du traitement moyen des 10 dernières années et non plus des cinq dernières années
- réduire l'accès aux systèmes de crédit-temps et d'interruption de carrière

### 3. Les mesures les plus récentes et Pacte de solidarité entre les générations, 2005

- Mécanismes d'adaptation au bien-être
- Des allocations sociales de remplacement
- Des allocation sociales forfaitaires

### 3. L'avenir des pensions en Belgique

- Progrès en matière d'adaptation au bien-être, mais risques liés à l'austérité
- Réduction des inégalités, mais toujours la question de genre
- Coordination institutionnelle, rôle du deuxième pilier toujours à clarifier

# 4. Quatre points à débattre

- *Point 1*, L'introduction de mécanismes automatiques face aux vieillissement démographique
  - de l'âge de la retraite/des coefficients
- *Point 2*, Le rôle du deuxième pilier dans un système complexe
  - Inégalités dans la couverture et la protection des travailleurs (femmes; travailleurs à revenus plus faibles; indépendants)

# 4. Quatre points à débattre

- *Point 3, Périodes assimilées*
  - Augmenter la protection (Temps-partiel) ou réduire aussi certaines garanties (crédit-temps)?
- *Point 4, Egalité des traitements*
  - Fonctionnaires (réduire les bénéfices?) et indépendants (augmenter les cotisations?)
  - Survie (mariés et divorcés/incitation au travail)
  - Accès aux fonds pensions et niveau des prestations